

Appel à Manifestation d'Intérêt

**Challenge 5G: Test & Plug
Année 2021**

<http://www.testandplug.bzh/5G/>

Règlement

Principes du Challenge

Le présent Appel à Manifestation d'intérêts « Challenge 5G : Test&Plug » vise à favoriser l'émergence de solutions et cas d'usage innovants rendus possibles par le déploiement à venir des infrastructures 5G. Le Challenge 5G : Test&Plug est ouvert à tous.

Deux grandes catégories de projet pourront être proposées.

- *Cas d'usage pour la 5G*

Il s'agira à travers ce type de projets, de proposer des usages innovants permis par l'amélioration des performances que permet la 5G. Il pourra par exemple s'agir de service utilisant la 5G pour gérer la logistique de site production, ...

- *Solutions Technologiques pour la 5G*

Il s'agira à travers ce type de projet des innovations technologiques tirant parti des performances de la 5G. Il pourra par exemple ainsi s'agir de capteurs, d'utilisation de la 5G pour la commande à distance, d'applications, ...

Les projets proposés devront obligatoirement s'inscrire soit dans l'une des deux catégories, soit dans les deux (pour des projets mêlant technologie et usage). Les organisateurs seront particulièrement attentifs à ce que les projets proposés puissent répondre à des problématiques d'usages ouvrant à moyen termes des débouchés sur le marché.

Les projets pourront concerner de multiples secteurs d'activités dans lesquels la technologie 5G peut permettre d'apporter une forte valeur ajoutée. :

Les projets sélectionnés disposeront :

- De l'expertise technique des organisateurs
- D'un accès à un réseau 5G On-Air SA dédié pour des expérimentations (ALB radio planning)
- D'un accès à un réseau de partenaires pour le développement de leur solution/cas d'usage
- D'un accès à des infrastructures d'essais selon les besoins du projet et les capacités locales
- D'une communication mettant en avant leur solution/cas d'usage dans le cadre du challenge.

Le Challenge 5G Test & Plug représente une excellente opportunité pour développer une telle transformation pour tous puisqu'il offre un vrai réseau 5G de bout en bout semblable à celui qui sera disponible seulement d'ici 3 à 4 années par les opérateurs français. Cette opportunité est unique sur le territoire français aujourd'hui.

Les partenaires mobilisés

Les partenaires organisateurs : La Technopole Anticipa et le Pôle Images et Réseaux

Acteurs de l'innovation, la technopole Anticipa Lannion-Guingamp et le Pôle de compétitivité Images et Réseaux accompagnent au quotidien les entreprises dans la mise en œuvre de leur projet. Ils piloteront ce Challenge et en seront les points d'entrée. Membre de la dynamique FrenchTech, ils apporteront leur connaissance fine de l'écosystème régional et national pour accompagner au mieux les projets dans leur développement.

Le terrain de jeu : Lannion-Trégor Communauté

Lannion-Trégor Communauté a toujours été une terre d'évolution technologique et de révolution numérique. La renommée du pôle industriel de Lannion repose sur la présence d'un écosystème d'exception s'appuyant sur des entreprises emblématiques et innovantes à haute valeur ajoutée. La volonté d'innover constitue un élément capital de l'image de l'agglomération. Le rythme des innovations y est très soutenu, en témoigne l'obtention de labels nationaux tels que « French Tech » ou encore le « Campus des Métiers et Qualifications – technologies et usages du numérique ».

La diversité des acteurs et des filières (numérique, photonique, économie maritime, agriculture, agroalimentaire, santé) fait du territoire un espace propice au développement de nouveaux produits et services.

Les partenaires technologiques :

Le Challenge bénéficie de l'appui technologique combiné de Nokia (équipementier télécom) et d'Orange (opérateur télécom) qui ont mis en place les infrastructures 5G nécessaires à cette expérimentation.

Nokia

En tant que fournisseur mondial de solutions de télécommunications, Nokia joue un rôle central dans le développement de la 5G. Nokia est particulièrement intéressé par le développement de solutions, de technologies et de modèles commerciaux permettant la transformation de la société. A travers le déploiement de ce réseau unique dédié à l'expérimentation, Nokia entend interagir avec ses partenaires pour imaginer et tester les produits, services et usages de demain.

Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde. En décembre 2019, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique intitulé « Engage 2025 ». Axé sur la responsabilité sociale et environnementale, ce plan vise à réinventer le modèle commercial du Groupe en tant qu'opérateur. Acteur clé de l'innovation numérique, Orange travaille en interaction constante avec les écosystèmes innovants, académiques, institutionnels et industriels dans une démarche ouverte. C'est dans ce contexte qu'Orange a mis en place un réseau expérimental sur le site Orange Labs de

Lannion autour de la 5G Stand Alone avec plusieurs partenaires, pour tester et expérimenter ces nouveaux services ou usages

Conditions de participation :

Pour pouvoir participer au Challenge 5G : Test&Plug, le candidat doit répondre à plusieurs critères d'éligibilités cumulés :

1. être une personne morale
2. soumettre un dossier complet
3. Accepter et signer le présent règlement général

Pour concourir au Challenge 5G : Test&Plug, les soumissionnaires devront

- Renseigner le formulaire d'inscription au Challenge sur le site <http://www.testandplug.bzh/>
- Retirer un dossier de candidature, sur le site mentionné plus haut
- Retourner le dossier de présentation par mail à l'adresse testandplug@images-et-reseaux.com

Les Candidatures seront ouvertes à partir du 1^{er} février au 01 mars 2021.

Les candidats seront informés de la validation de leur candidature dans un délai de 1 semaine à compter de la date du comité de sélection. Les dossiers de candidature incomplets ou adressés après la date de clôture telle que définie ci-dessus ne seront pas pris en compte par le jury. Néanmoins, le jury se réserve le droit de prolonger la période de dépôt de candidature s'il le juge pertinent.

Calendrier

Lancement : 21/01/2021

Dépôt des dossiers : 01/03/2021

Sélection : 15/03/2021

Début des expérimentations : 02/04/2021

Fin des expérimentations : Juin 2021

Annnonce des lauréats : Septembre 2021

Prix :

A la suite des expérimentations, un jury composé des organisateurs et de leurs partenaires décernera 4 prix.

- **Prix transformation** : ce prix récompensera le projet dont le potentiel de transformation d'un usage sera le plus important. Il prendra en compte la faisabilité technique, le potentiel de marché et le rôle transformateur pour le marché visé.
- **Prix coup de cœur** : ce prix récompensera un projet qui tirera tout le parti de la 5G dans une approche innovante et créative.
- **Prix Recherche et Université** : Ce prix récompensera un projet mené par un laboratoire de recherche, ou en partenariat avec un laboratoire de recherche. Il prendra en compte les avancées que le projet pourra apporter à l'état de l'art dans le domaine, et son impact potentiel sur l'industrie à court ou moyen terme.

Les prix seront remis en septembre 2021, à l'occasion d'un évènement des partenaires. Les prix ne sont pas dotés financièrement.

Critères de sélection :

Le comité de sélection Challenge 5G - Test & Plug est constitué des :

- Experts techniques des organisateurs : Nokia, LTC, Orange ;
- Experts des technologies et des marchés issus d'Images & Réseaux et Anticipa.

Les cas d'usage et projets reçus seront évalués sur la base des critères de sélection suivants :

- Clarté, précision et concision du dossier de candidature
- Intérêt de la proposition en termes de potentiel de marché
- La qualité, l'intérêt et la pertinence et caractère innovant du cas d'usage ou solution proposée
- La qualité du/des porteurs du projet

Les projets proposés devront enfin veiller à s'intégrer au mieux dans les enjeux sociétaux et environnementaux.

Contacts

Pour les informations complémentaires concernant le Challenge IoT - Test & Plug, vous pouvez contacter :

testandplug@images-et-reseaux.com

ou

Benoît Perrin, ADIT Technopole Anticipa, +33 (0)2 96 05 82 59

Saut de page

Dispositions générales :

Confidentialité :

Les Candidats pourront spécifier, dans leur dossier de candidature, quels sont les éléments confidentiels à l'usage exclusif du jury (ci-après les « Informations Confidentielles »), la confidentialité en étant garantie par les Organismes. Les Organismes, les personnes mandatées par les Organismes, et notamment les membres du jury, s'engagent à traiter comme confidentielles les Informations Confidentielles : ces informations ne pourront être divulguées sans l'accord préalable écrit des Candidats.

Néanmoins, les Organismes sont autorisés :

- À communiquer à la presse et à publier sur le site <http://www.testandplug.bzh> le nom et le visuel du projet ainsi que le nom des Candidats, Candidats sélectionnés et Entreprises retenues.
- À rendre publiques les caractéristiques essentielles et non confidentielles des projets présentés, sans contrepartie de quelque nature que ce soit. Chaque Candidat est seul juge de l'opportunité et des modalités de la protection de ses Informations Confidentielles.

Traitement des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel des Candidats recueillies dans le cadre du Challenge 5G, sont nécessaires à la prise en compte de leur participation. Les données personnelles collectées feront l'objet d'un traitement informatique conformément à la loi du 6 Janvier 1978 modifiée, dite « Loi Informatique et Libertés » dont la finalité principale est la gestion des contacts et dossiers de candidature. La réglementation en vigueur applicable au traitement des données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du 25 mai 2018 dit « RGPD » sera respectée. Les destinataires

de ces données sont les Organismes du Challenge et leurs partenaires. Tout Candidat dispose, en application des articles 38 et suivants de cette loi, d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel le concernant, et peut s'opposer pour des motifs légitimes au traitement des données personnelles le concernant en le signifiant par écrit à l'adresse suivante : testandplug@images-et-reseaux.com

Les participants sont informés : - que leurs données personnelles seront traitées dans le cadre de l'exécution du présent contrat à des fins de promotion de l'Évènement et qu'elles seront destinées exclusivement au Challenge. - Qu'ils disposeront d'un droit d'accès et de rectification aux données les concernant, d'un droit de donner des directives sur le sort de vos données en cas de décès, ainsi que du droit de vous opposer à leur traitement. - Qu'ils ont le droit d'introduire une demande auprès de la CNIL au sujet du traitement de leurs données personnelles. Les Organismes vous encouragent à prendre contact avec eux avant toute demande, pour qu'ils essaient d'y répondre préalablement. - Que leurs données sont hébergées sur des serveurs situés en France. Toutefois, certains prestataires de service d'Orange étant situés dans des pays en dehors de l'Union Européenne, Orange peut être amenée à transférer ces données personnelles hors de l'Union Européenne. Dans ce cadre, Orange met en place des garanties assurant un niveau de protection des données équivalent à celui offert dans l'UE, et ce en conformité avec la réglementation applicable.

Autorisation d'exploitation de l'image et de la voix des Candidats, des représentants des Candidats et de la présentation des projets.

Chaque Candidat autorise par avance, du seul fait de sa participation, les Organismes à utiliser à titre gracieux le nom de leur structure ou les informations sur leur projet sur tout type de support de communication interne ou externe, sans que cette utilisation puisse ouvrir d'autres droits que ceux expressément mentionnés au présent règlement. Chaque candidat autorise à titre gratuit les Organismes, ou toute personne qu'ils auront désignée, à le photographier, filmer, enregistrer et à exploiter son image, sa voix, ses propos, de même que la présentation de son projet, pour les éléments non confidentiels, fixés sur tous types de supports, (lors du reportage, tournage et/ou interview), réalisés dans le cadre du Challenge. Les prises de vues et interviews ainsi réalisées seront exploitées exclusivement dans le cadre de la communication interne et externe des organismes, à des fins de promotion ou d'information du public sur ses activités. Cette autorisation concerne notamment le droit de représenter ou de faire représenter, de reproduire ou de faire reproduire, en tout ou partie, les photographies et films du Candidat, identifiés non confidentiels, soit par les Organismes, directement, soit par l'intermédiaire de tout tiers autorisé par les Organismes, dans le monde entier, par tous modes et procédés techniques connus ou inconnus à ce jour, notamment par voie de presse écrite, audiovisuelle, informatique, sur tous supports et en tous formats, et de les diffuser tant dans le secteur commercial que non commercial, et public que privé, en vue

de la réception collective et/ou domestique. Cette autorisation accorde également aux Organisateur ou à toute personne qu'ils auront désignés le droit d'exploiter, de reproduire et de diffuser, en tout ou partie, sur tous les supports et dans les conditions ci-dessus mentionnées les propos que le représentant du Candidat aura tenus ainsi que l'image du représentant du Candidat, dans le cadre de la communication interne et externe des Organisateur, sur le Challenge 5G : Test&Plug. Cette autorisation d'exploitation d'image, de la voix et des propos du Candidat et du représentant du Candidat (ou bien « et de chaque membre du candidat ») est valable 3 ans à compter de la date d'acceptation du présent règlement.

Le simple fait de participer au Challenge 5G :Test&Plug implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement dans son intégralité, ce qui constitue un contrat entre les Organisateur et le Candidat, et un engagement sur l'honneur à garantir la sincérité et la véracité des informations fournies. Il est consultable et téléchargeable sur le site Internet : <http://www.testandplug.bzh/>

Obligations des Candidats sélectionnés

Outre les obligations des Candidats, les Candidats sélectionnés s'engagent à :

- Se rendre disponible afin que les Organisateur, ou un des partenaires mandatés par les Organisateur, réalisent des outils de communication (vidéos, photos, interviews) sur leurs projets.
- Se rendre disponible le jour d'une session éventuelle d'audition du Jury visant à désigner les entreprises retenues.

Obligations des entreprises retenues

Outre les obligations des Candidats et des Candidats sélectionnés, les entreprises retenues s'engagent à communiquer aux Organisateur, sur leur demande, des informations sur le développement de son projet lors des 24 mois suivant la date de fin du Challenge 5G.

Loi applicable et litiges

Le présent règlement est régi exclusivement par la loi française. Tout litige pouvant intervenir sur l'interprétation du présent règlement sera expressément soumis à l'appréciation souveraine des Organisateur. Aucune réclamation afférente aux décisions du Jury ne pourra être reçue. Toute autre réclamation, ne pourra être reçue, passé un délai de quinze (15) jours calendaires à compter de la date de désignation des entreprises retenues. Les Organisateur se réservent le droit de modifier, de décaler dans le temps ou d'annuler purement et simplement le jury pour la désignation des entreprises retenues et ce, sans qu'aucun des Candidats ne puisse se prévaloir d'une quelconque indemnisation à ce titre. En outre, la responsabilité des Organisateur ne saurait en

aucun cas être encourue si le présent règlement devait être modifié pour quelque raison que ce soit et même sans préavis. Les modifications seront portées à la connaissance des Candidats sur le site <http://www.testandplug.bzh/> . Les Organismes ne sauraient être tenus responsables au cas où un ou plusieurs Candidats ne pourraient parvenir à se connecter sur le site de candidature, du fait de tout défaut technique ou de tout problème lié notamment et non limitativement à/aux :

- L'encombrement du réseau,
- Une erreur humaine ou d'origine électrique,
- Toute intervention malveillante,
- Liaison téléphonique,
- Matériel ou logiciels,
- Tous dysfonctionnements de logiciels ou de matériel,
- Un cas de force majeure,

Les Organismes se réservent la possibilité de réclamer aux Candidats toute justification des informations mentionnées dans le dossier de candidature. Toute déclaration inexacte ou mensongère, toute fraude entraînera la disqualification du Candidat, les opérations de contrôle faisant foi. Les Organismes ne sauraient encourir aucune responsabilité d'aucune sorte vis-à-vis des Candidats du fait des fraudes éventuellement commises. En cas de manquement au règlement de la part d'un Candidat, les Organismes se réservent la faculté d'écarter de plein droit sa candidature, sans que celui-ci ne puisse revendiquer quoi que ce soit.